

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 616

présenté par  
Mme Michèle Delaunay

**ARTICLE 22**

Substituer à l'alinéa 17 les trois alinéas suivants :

« IV. – Le I de l'article 1<sup>er</sup> de la loi n° 2013-504 du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi est ainsi modifié :

« 1° Au premier alinéa des A et B, les mots : « pour la couverture minimale mentionnée au II » sont remplacés par les mots : « celles mentionnées au II et au III »;

« 2° Le 4° du A est abrogé. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.